



Accueillir la souffrance dans la cité

MISSIONS

- 1) Accompagnement des projets du PRR : Soutien à la visibilité et à l'auto-évaluation, mise en place d'espaces d'échange et d'élaboration. Réaliser un travail d'analyse, de compréhension, de synthèse et de restitution afin de rendre compte d'une vision globale des initiatives mises en place dans le cadre du PRR.
2. Soutenir et répondre aux demandes de la CTPA dans le champ de ses activités, contribuer à mieux faire connaître les projets, relayer, transmettre, visibiliser le secteur d'aide et de soin auprès des personnes âgées, mettre en lien, (re)dynamiser, créer des ponts, des synergies, des collaborations entre les acteurs social-santé. Réaliser un travail d'analyse, de compréhension, de synthèse et de restitution, afin de contribuer à l'élaboration d'une vision stratégique sur la santé mentale des aînés à Bruxelles.
3. Réaliser une recherche sur l'accueil et l'accessibilité aux services de santé mentale bruxellois. La recherche est qualitative, basée sur l'observation et la conduite d'entretiens, et interdisciplinaire.

QUI

1. porteurs de projets du PRR et acteurs du social-santé de manière plus générale
2. Institutions, services publics, maisons de soins et/ou de repos, Asbl, acteurs de première ligne, de deuxième ligne, aidants-proches accompagnant, accueillant, soutenant le public des personnes âgées. Personnes âgées elles-mêmes.
3. Services de santé mentale bruxellois, professionnels de ces services et, in fine, usagers de ces services.